



Numéro de l'acte	2020-111- URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020

QUESTION N°2020-111

URBANISME : Bilan des cessions-acquisitions pour l'année 2019

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND

Conformément aux dispositions de l'article L2241-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

En application de la réglementation susvisée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'approuver le bilan ci-joint des acquisitions et cessions immobilières pour 2019.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 29 juillet 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL



BILAN DES ACQUISITIONS / CESSIONS

REALISEES PAR LA COMMUNE D'ARQUES EN 2019

ACQUISITIONS

DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	ACQUEREUR / BENEFICIAIRE	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	PRIX	DATE DE L'ACTE
Immeuble	1 325 m ²	F-2853 F-195 F-2851	Avenue du Général de Gaulle	Arques CV	Ville	30/09/2019	313 500 €	13/12/2019
Immeuble	893 m ²	F-22	17 Quai du Commerce	Indivision CASTELAIN	Ville	12/03/2019	20 000 €	29/03/2019
Terrain	22 736 m ²	F-10 F-2793 F-2794 F-2796 F-2798 F-16	Avenue du Général de Gaulle Rue Marcel Delaplace Quai du Commerce	EPF	Ville	01/08/2018	939 812.1 €	20/12/2019

CESSION

DESIGNATION	CONTENANCE CADASTRALE	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	ACQUEREUR / BENEFICIAIRE	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	PRIX	DATE DE L'ACTE
-------------	--------------------------	-------------------------	---------	---------	-----------------------------	---	------	----------------



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020**

Affiché le 30 Juillet 2020

L'An Deux Mille Vingt le vingt neuf juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 23 juillet 2020 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL –
Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine
COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY -
Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier
JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny
WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé
KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-
Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents jusqu'à la question 2020-78 incluse et 21 présents à partir de la question 2020-79
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 9 absents excusés avec pouvoir jusqu'à la question 2020-78 incluse et 8 à partir de la question 2020-79

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Ludovic LELEU

Stéphane FINARD ayant donné pouvoir à Catherine LAMOOT

Corinne REANT ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE

Sébastien BERNARD ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE

Sébastien DUCHATEAU ayant donné pouvoir à Dominique LARDEUR

Laurence DELAVAL ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT

Dominique GODART ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS jusqu'à la question 2020-78 incluse

Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.